

DELIBERATION N° 47/2024

**COMMUNE DE COURCELLES-LES-
MONTBELIARD
(25170)**

Séance du 13 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre
Et le treize décembre à 18h00,

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement
convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le
lieu habituel de ses séances.

Etaient présents : Christian QUENOT, Jean-Louis CARRERE,
Robert PERSONENI, Alain LEMOINE, Hakima KOCH, Josette
PARRENIN, Bernard MARTINA, Damien LOCATELLI et Sylvie
ROULLAIS.

Était absent :

Etaient représentés : Jean-Marc ETIENNEY et Sylvie BICHET

Procurations données :

- de Jean-Marc ETIENNEY à Christian QUENOT
- de Sylvie BICHET à Damien LOCATELLI

Secrétaire de séance : Jean-Louis CARRERE

Président de séance : Monsieur Christian QUENOT, Maire

Nombre de membres
en exercice : 11
présents : 9
votants : 11
ayants donné procuration : 2
absents excusés : 2
absent : 0
exclus : 0

Date de la convocation
09 décembre 2024

Date d'affichage
17 décembre 2024

Objet de la délibération
Désignation du délégué élu local du Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal procède à la désignation du délégué local pour 6 ans au CNAS (Comité National d'Action Sociale).

Est élu par 10 voix pour, 0 contre et 1 abstention :

Monsieur Jean-Louis CARRERE, Adjoint au Maire, pour le collège des élus

SOUS-PREFECTURE

23 DEC. 2024

MONTBELIARD

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance
Jean-Louis CARRERE

Le Maire,
Christian QUENOT

